

LA BIENTRAITANCE, LA MALTRAITANCE

L'adulte est en position de force par rapport à un enfant → Grande responsabilité physique et morale.

L'adulte ne doit pas nuire à l'enfant et c'est aussi le cas pour les responsables de la petite enfance.

Il doit aussi déceler les signes de maltraitance.

La bientraitance

Pour un professionnel, la bientraitance ne se résume pas à l'absence de supplices physiques.

→ Éviter les souffrances "douces" : paroles blessantes, regards malsains, etc.

→ Toujours garder une attitude positive et valorisante.

Les bonnes attitudes de bientraitance

L'adaptabilité

- Fondamentale dans la relation avec l'enfant.
- Comprendre son rythme et s'ajuster à ses besoins.
- Ne pas le forcer.

Le respect

Base de toute relation humaine et surtout avec un enfant.

Respecter sa personne, ses droits, ses différences, ses particularités, son rythme, etc.

La valorisation

- Le féliciter quand il réussit.
- Corriger ses erreurs de la bonne façon.
- Valoriser sa personne, ses actions, ses pensées, etc.

La maltraitance

L'ensemble des comportements et actions pouvant mettre en péril la santé physique et psychologique d'un enfant.

Peuvent être occasionnels, durables ou répétés.

➔ Le professionnel se doit d'en détecter les signes et de les reporter.

Les signes de maltraitance



Maltraitance physique

- La plus répandue : les enfants sont des proies faciles.
- Plusieurs formes : coups, brûlures, fractures, etc.
- Négligence : malnutrition, manquement à l'hygiène, etc.



Maltraitance psychologique / comportementale

Difficile à identifier : bien observer le comportement de l'enfant pour la détecter.

Voir si :

- Il présente des troubles du comportement : agitation, isolation, etc.
- Refus de s'ouvrir aux autres.
- Refus de se dévêtir.
- Cauchemars récurrents.
- Retard d'apprentissage, surtout pour le langage.

Conduite à tenir

- Alerter les services sociaux.
- Reporter aux services concernés n'est pas une violation du secret professionnel.
- La non déclaration est punie par la loi ➔ non assistance à personne en danger.